**ANNEXE GEN 10-3 : Modèle de garantie de performance**

# Garantie de bonne exécution

À remplir par la banque ou l'institution financière sur papier portant son en-tête.

Intitulé du contrat : [insérez]

Nº d'appel d'offres : [insérez]

Bénéficiaire : [nom et adresse du pouvoir adjudicateur]

Date : [insérez]

MADAME, MONSIEUR,

NOTRE NUMÉRO DE RÉFÉRENCE DE GARANTIE : [insérez]

Garantie de bonne exécution pour l'exécution intégrale et correcte du contrat [numéro et intitulé du contrat]

Nous avons été informés que [nom et adresse du contractant] (ci-après dénommé « le contractant ») a conclu le contrat mentionné ci-dessus avec vous le [insérez la date], pour la fourniture de [description des marchandises] (ci-après dénommé « le contrat »). Nous comprenons que, conformément aux conditions du contrat, une garantie de bonne exécution est nécessaire pour <10 %> du montant total du contrat.

Nous, soussignés, [nom et adresse de l'institution financière], nous engageons irrévocablement par la présente à vous payer toute (s) somme (s) ne dépassant pas un montant total de [montant en chiffres correspondant à <10 %> du montant du contrat, dans la devise du contrat] ([montant en toutes lettres]) dès réception de votre première demande écrite déclarant que le contractant manque à ses obligations en vertu du contrat, sans contestation ni argument ou si vous avez besoin de prouver ou de fournir des raisons ou des motifs pour votre demande ou la ou les sommes qui y sont spécifiées.

Cette demande et déclaration doivent donc être acceptées comme preuve concluante de notre obligation de garantie et nous ne retarderons pas le paiement, ni ne nous y opposerons pour aucune raison.

Nous convenons qu'aucune modification aux modalités du Contrat ne nous libère de notre responsabilité au titre de cette garantie. Nous renonçons au droit d'être informés de tout changement, ajout ou modification du contrat.

Nous effectuerons le paiement sur votre compte nº <insérer le nº de compte, le nº SWIFT et les coordonnées bancaires complètes du pouvoir adjudicateur>

Cette garantie entrera en vigueur et prendra effet à la date de sa signature et prendra fin, qu'elle nous soit retournée pour annulation ou pas, dès l'expiration de la période de garantie, telle que définie dans les Conditions générales pour les contrats d'approvisionnement - Ver4 2012.

Cette garantie n'est pas transférable ni cessible.

Nom : …………………………….................... Fonction : …………………...........................

# Signature[[1]](#footnote-1) : ……………................................... Date : .........................................................

1. Le nom de la ou les personnes qui signent pour le compte du garant doit figurer en caractères d'imprimerie. [↑](#footnote-ref-1)